

Ministère du travail et des solidarités

Arrêté du 26 mars 2026 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration ministériel placé auprès du ministre chargé du travail, du plein emploi et de l'insertion

NOR : TRSR2630123A

Le ministre du travail et des solidarités,

Vu l'arrêté du 2 juin 2022 portant création de comités sociaux d'administration et de leurs formations spécialisées au sein de certains services et établissements relevant des ministres chargés de l'économie, du travail, de l'emploi, de l'insertion, de la santé et des solidarités ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration ministériel placé auprès du ministre chargé du travail, du plein emploi et de l'insertion ;

Vu la demande de l'organisation syndicale CFDT SYNTEF en date du 19 mars 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Mamadou SOW est nommé membre titulaire des représentants des personnels du comité social d'administration ministériel placé auprès du ministre chargé du travail et des solidarités, en remplacement de Monsieur Henri JANNES

Article 2

Monsieur Redoine DRIOUCHE est nommé membre suppléant des représentants des personnels du comité social d'administration ministériel placé auprès du ministre chargé du travail et des solidarités, en remplacement de Monsieur Mamadou SOW.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 26 mars 2026.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef du bureau du dialogue social, expertise juridique et statutaire,
Julien COMBOT